



BILAN

DE LA MUNICIPALITÉ

SENLIS

2020
2026



BILAN DE MANDAT 2020-2026

Les actions présentées dans ce bilan de mandat sont des signes forts de confiance en l'avenir et les témoignages d'une ville où il fait bon vivre. Le contexte sanitaire à compter de 2020, puis économique et financier très difficile par la suite, aurait pu conduire à l'altération de la qualité des services publics, ou avoir comme conséquence l'augmentation de la fiscalité locale. Il n'en a rien été. En effet, nous avons réussi à maintenir un service public de qualité et à poursuivre une politique d'investissements dynamique. De plus, nous avons abordé les politiques municipales sous l'angle de la transition écologique et de la proximité avec les Senlisiens.

Comme vous pourrez le constater, de nombreuses réalisations ont vu le jour en six ans, et les élus, comme les services municipaux, restent mobilisés pour continuer à agir au service de tous les habitants.

QUELQUES EXEMPLES DE COOPÉRATION ENTRE LA VILLE, LES ASSOCIATIONS ET LES PARTICULIERS PENDANT LA COVID

» **Distribution aux Senlisiens, par la municipalité, de 10 300 masques** fabriqués par une entreprise des Hauts-de-France

» **Livraison de masques à 4 060 personnes** dans l'incapacité de se déplacer, dans tous les quartiers, ainsi que dans les structures ADOMA, Résidences Autonomie Brichebay et Thomas Couture.

» **Distribution aux pharmacies senlisiennes** du stock de masques de la ville (600)

» **Distribution de gel hydroalcoolique**, livré directement auprès de 8 médecins senlisiens et de 4 cabinets d'infirmières.

» **Collecte de centaines d'équipements de protection** (lunettes, gants, masques, sur-chaussures, tabliers, visières 3D...) auprès des établissements scolaires, des entreprises et des particuliers, qui ont ensuite été remis au GHPSO

» **Don à l'hôpital d'équipements de protection** du service restauration et propreté de la ville pour faire face à la pénurie : 2 000 charlottes, 1 000 gants latex, 1 000 sur-chaussures.

» **Aides sociales, appel de l'ensemble des seniors isolés** (liste du plan canicule) deux fois par semaine.

» **Accompagnement des commerçants.**

DES FINANCES MAÎTRISÉES, AU SERVICE DES SENLISIENS

UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAINTENU

La Ville poursuit un objectif ambitieux et constant : **investir afin d'assurer l'avenir de la commune et d'améliorer le cadre de vie**, sans compromettre l'équilibre budgétaire.

Entre 2022 et 2024, ce sont **plus de 21 M €** qui ont été investis dans les équipements, les infrastructures et la transition énergétique.

Les efforts d'investissement ont été possibles grâce à :

une capacité d'autofinancement préservée, en hausse depuis 2022 (épargne brute estimée à 14,3 % en 2023 contre 10,4 % en 2022)

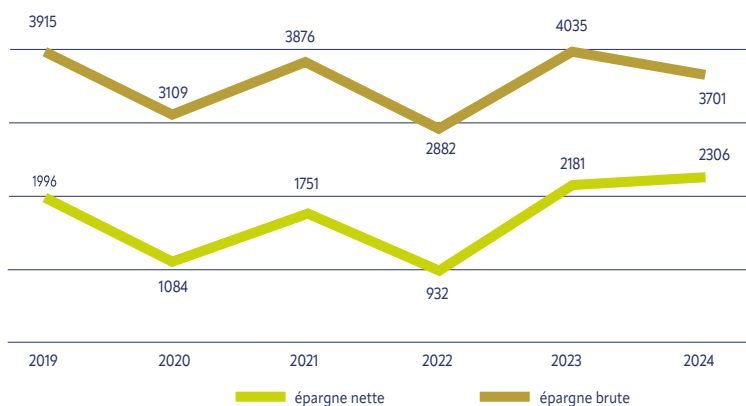
une recherche efficace de subventions auprès des partenaires suivants :

Europe, État, Région, Département, via subventions et fonds de concours de l'intercommunalité. Cela représente pour chaque opération entre 50 et 80 % de financement.

21 M € investis

2,3 M € d'épargne nette

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (EN K€)



L'épargne brute (l'excédent dégagé après nos dépenses courantes) **est le moteur qui autofinance nos investissements.**

Descendue à 10,4 % de nos recettes en 2022, elle est remontée à 14,3 % en 2023 grâce au plan de sobriété énergétique et à la rigueur budgétaire, et reste **au-dessus de 12,5 % en 2024.**

Une fois déduit le remboursement du capital de la dette, **l'épargne nette atteint 2,3 M €.**

En poursuivant le désendettement et la recherche de subventions, **nous garantissons ainsi le financement durable des équipements de la Ville.**

Grâce à cette dynamique, la Ville a pu financer :

**le lancement
de projets
structurants**

Pôle d'Échange
Multimodal, Voyage
au Temps des Premiers
Rois de France, nouveau
conservatoire de
musique et de danse...

**la valorisation
du patrimoine
et la
modernisation
des équipements
sportifs et
culturels**

**la rénovation
énergétique des
bâtiments publics**

(écoles, gymnases,
équipements culturels)

**les travaux
de voirie**

Notre politique d'investissement ambitieuse
est un véritable levier pour aménager et équiper la ville, créer
de la valeur sur le long terme et soutenir l'attractivité du territoire.

*Projection du futur conservatoire de musique et de danse dont les travaux ont commencé.
L'ouverture est prévue pour la rentrée 2026.*



UN BUDGET SOUS CONTRÔLE MALGRÉ LES CRISES

Depuis 2020, la Ville de Senlis a dû naviguer dans un contexte économique particulièrement instable. La crise sanitaire liée au Covid-19, suivie par une forte inflation et une hausse brutale des prix de l'énergie, a bouleversé l'équilibre des finances publiques. À cela s'est ajoutée une pression croissante exercée par l'État sur les collectivités locales, à travers des baisses de dotations, de nouvelles charges et une incertitude sur les compensations financières.

Dans ce contexte, **la Ville de Senlis a fait le choix d'une gestion rigoureuse, fondée sur des priorités claires :**

0 % d'augmentation du taux d'imposition

Depuis 2011, les taux d'imposition locale n'ont pas été

augmentés. La seule variation de la taxe foncière est due à la revalorisation nationale des bases, indexée sur l'inflation. Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée depuis 2023 (exception faite des résidences secondaires), allégeant ainsi la fiscalité des Senlisiens.

Maîtrise des dépenses courantes, dans une logique de sobriété et d'efficacité

Malgré un environnement national et international incertain, **la dette de la Ville reste parfaitement maîtrisée.** En 2025, elle s'élève à **630 € par habitant**, soit **près de 200 € de moins que la moyenne des communes de même strate démographique.**

Cette capacité à anticiper et à ajuster les dépenses a permis de

maintenir la qualité des services publics sans hausse d'impôt, tout en poursuivant les investissements nécessaires à la modernisation de la Ville.

La Ville a également poursuivi une politique de **maîtrise des dépenses de fonctionnement.** Si celles-ci ont progressé de +7,4 % en 2024, cette évolution s'explique par de l'augmentation des charges externes (énergie, assurances, mises aux normes) et par l'impact des hausses des salaires et des cotisations sociales sur les ressources humaines. Toutefois, cette progression reste contenue grâce à **des plans d'optimisation de l'organisation des services** et à **un plan de sobriété énergétique**, concrétisé par la rénovation des équipements les plus énergivores et des ajustements dans les usages.

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE UTILE ET RESPONSABLE

Face à la hausse des prix de l'énergie, la Ville de Senlis a mis en place un **plan de sobriété énergétique ambitieux** depuis l'hiver 2022. Pensé pour **réduire les consommations sans nuire aux services publics**, ce plan combine bon sens, efficacité budgétaire et démarche écologique.

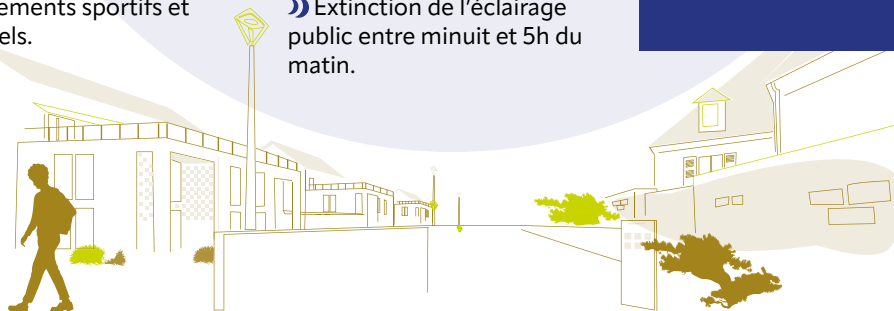
Des mesures concrètes

- » Températures ajustées selon les usages des bâtiments municipaux.
- » Saison de chauffe raccourcie pour les équipements sportifs et culturels.

- » Fermeture temporaire de plusieurs sites gros consommateurs d'énergie : Manège, Espace Saint-Pierre, Prieuré Saint-Maurice, piscine.
- » Extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.

Un triple bénéfice

- * Économies d'énergie significatives, en période de prix élevés.
- * Réduction de l'empreinte carbone de la Ville.
- * Gestion budgétaire responsable, au service de l'investissement.



CONSTRUIRE L'AVENIR DE SENLIS

Vidéo de présentation
du projet de l'Écoquartier
et des principes de la politique
du logement



UN ÉCOQUARTIER EXEMPLAIRE ET ENGAGÉ

Projet d'aménagement majeur, l'ÉcoQuartier incarne la volonté de la Ville d'associer **cadre de vie, transition écologique et développement urbain maîtrisé**. La phase 2 comporte plusieurs opérations de logements diversifiés, dont celle portée par DBI – Brownfields sur l'ancien site Val France, inaugurée en juin 2025.

Le périmètre de La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a été réduit. Pour les espaces restants, la Ville travaille actuellement sur une programmation diversifiée :

logements, activités de service, professionnels de santé, petits commerces...).

L'ÉcoQuartier devient progressivement un quartier à part entière de la ville. Il bénéficie en effet d'un **programme d'équipements publics ambitieux**, planifié entre 2023 et 2030 : voirie, espaces verts, aires de jeux, stationnements, aménagements doux... Les travaux engagés sur l'avenue Georges Clémenceau et la chaussée Brunehaut prévoient la création de **pistes cyclables**,

L'ÉCOQUARTIER - PHASE 1 EN BREF

» **Un équipement multi-accueil** pour la petite enfance ouvert en 2020, avec **40 berceaux**, des espaces administratifs pour le service petite enfance de la commune et une salle mutualisée avec la crèche familiale.

» **114 logements** des Jardins Brunehaut réalisés par Aubarne Immobilier et l'OPAC de l'Oise livrés en 2021 : logements conventionnés, accession sociale à la propriété (PSLA), logements intermédiaires à prix maîtrisés vendus par le promoteur 30% en dessous du marché local, et accession libre.

» **Un parking souterrain** public de 150 places ouvert au public en 2023, en réponse à une demande forte en centre-ville.

» Dans le respect de la charte des ÉcoQuartiers, **une voie verte** « épine dorsale » du projet, une circulation douce entre les îlots, une salle commune, des espaces partagés, des abris vélos...

d'alignements d'arbres et de stationnements intégrés. Une aire de jeux et des espaces de détente viendront compléter l'ensemble.



LE QUARTIER ORDENER : UN PATRIMOINE RÉINVENTÉ

Ce site militaire a été acheté par la Ville en 2013, qui le transforme depuis en un **quartier mixte, vivant et attractif**, tout en valorisant son patrimoine architectural, en lien avec la Communauté de Communes.

Il accueille aujourd'hui 16 entreprises, dont une manufacture de maroquinerie, la Manufacture de Senlis, et des associations telles que le Tiers-Lieu, le Labio et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). À ce jour, ce sont environ 400 emplois créés. Des logements ont été réalisés, notamment pour les jeunes actifs et les familles.

La mobilité apaisée a guidé l'ensemble des aménagements : le parking Saint-Lazare (172 places) a été réalisé en 2022. La Ville a de plus installé des bornes de recharge électrique en 2023, déployé **des bornes rétractables** pour réguler la circulation, installé **des plaques de rue** et mis en place **un éclairage public**

provisoire en 2024.

Le site poursuit sa mue : en 2025 débutent **les travaux de réhabilitation de l'ancien mess des officiers**, qui accueillera le **futur conservatoire de musique et de danse**. Adapté aux exigences d'un enseignement artistique de qualité, ce nouvel équipement représente **5,1 M € HT**, financé à **52 % par des subventions publiques**. Les travaux, prévus sur 18 mois, permettront une ouverture **à la rentrée 2026**.

En parallèle, **l'ancienne armurerie** de l'armée accueillera une **brigade douanière** en 2026, renforçant l'activité et la présence de services publics dans le quartier.

Le Manège Ordener est désormais pourvu de nouveaux gradins rétractables 300 places assises, 100 % modulables, et devient ainsi une scène incontournable du sud de l'Oise.

FOCUS : LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

» La municipalité installe son conservatoire de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers, réhabilité et étendu pour un équipement pouvant accueillir 600 élèves, sur une surface de 1 000 m², complétée par une extension d'environ 900 m². Ce projet intègre des principes de conception vertueux basés sur le biomimétisme (réhabilitation d'un bâtiment existant, création de surface supplémentaire enterrée (environ 500 m²) assurant une température moyenne constante pour le confort d'été et d'hiver, utilisation de matériaux biosourcés, création d'un amphithéâtre de verdure, et d'espaces verts régénératifs.

» Le CD2E, (centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires), a récemment décerné le trophée rev3* du bâtiment durable à la SA HLM de L'Oise pour la réhabilitation d'un ancien bâtiment militaire dans lequel ont été réalisés 18 logements destinés à des jeunes actifs, étudiants et salariés en mobilité. Cette réalisation a également reçu le trophée « Bâtiments circulaires », remis par l'ADEME (Agence de la Transition écologique) et Construction21, sous le patronage du ministère de la Transition écologique.

L'opération se distingue notamment par le réemploi de matériaux déjà sur place (lavabos, radiateurs...) ou issus de fins de stocks (moquettes, carrelages), l'isolation biosourcée (chanvre, paille, chaux) et la sobriété énergétique (étiquette B, chaudière bois, récupération des eaux pluviales).

*Rev3 = Troisième révolution industrielle



L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE EN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)

Ce vaste projet vise à sécuriser la gare routière, renforcer l'intermodalité (voitures, bus, vélos, piétons), **restaurer les annexes** et **créer une liaison fluide** avec les différents quartiers de la ville. Un parking souterrain public de 150 places, ouvert au public en 2023, permet d'accueillir les automobilistes souhaitant emprunter un autre mode de transport.

Le budget total du PEM s'élève à **4,43 M€ TTC**, dont une grande part est prise en charge par les partenaires institutionnels, tels que l'Union européenne (1 439 700 €), le Conseil départemental de l'Oise (92 000 €), l'État via la DSIL (520 000 €), et la CCSSO à travers un fonds de concours.

Les aménagements des deux annexes complètent ce programme ambitieux. Les co-financiers, à hauteur de 80 % du projet, sont les suivants : la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC), la Région Hauts de France sur les fonds Action Cœur de Ville, et le Conseil départemental de l'Oise. Ces bâtiments serviront à l'information des voyageurs, ainsi qu'à la location et à l'entretien de vélos.

La livraison est prévue fin été 2025, marquant une étape clé pour l'accessibilité et la qualité de vie à Senlis.

LES ACTIONS CŒUR DE VILLE

Prolongé jusqu'en 2026 par la convention signée le 16 avril 2024 entre l'État, la Ville et la CCSSO, le programme **Action Cœur de Ville** reste le catalyseur de tous les **projets structurants du centre-ville** : aménagement du Pôle d'Échange Multimodal et restauration des annexes de la gare, lancement du conservatoire, déploiement d'un mobilier urbain harmonisé, grandes orgues de la cathédrale, cave du musée de la vénerie...

Cette dynamique se poursuit avec l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain** (2025-2030), qui mobilise **5,2 M €** pour réhabiliter **jusqu'à 400 logements privés** en centre ville, **lutter contre la vacance et la précarité énergétique**, et **accompagner les copropriétés fragiles**. Plus de 70 % de cette enveloppe est déjà garantie par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ; le solde est porté à parts égales par la Ville et la CCSSO, avec l'appui de la Banque des Territoires.

La Maison de l'habitat, installée au rez-de-chaussée de la mairie dans l'ancienne loge du gardien, offre à la rentrée, **un accompagnement gratuit** à tous les propriétaires, afin que la relance du cœur de ville profite aussi à la qualité de son parc résidentiel ancien.





LA SÉCURITÉ AU CENTRE DE L'ACTION MUNICIPALE

Une vidéo-protection renforcée

101 caméras installées d'ici fin 2025. Après les grands axes et les entrées de ville, de nouvelles caméras de vidéo-protection sont installées à l'intérieur de Senlis dans les quartiers (Brichebay, Bon Secours, Fours à Chaux, Val d'Aunette, Villevert...) à des fins de dissuasion et de captation de délits.

Ce déploiement est soutenu par un **centre de supervision urbain** équipé de quatre écrans de surveillance au sein du poste de la police municipale, qui sera prochainement renforcé par l'adhésion au **centre de**

supervision départemental, pour un **suivi en temps réel, 24h/24.**

Ce maillage est complété par l'adoption par la municipalité du **système nomade Vizzia**, déployé dans les zones sujettes aux **dépôts sauvages** afin d'identifier immédiatement les contrevenants.

Des actions ciblées

La Ville a participé à des Groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD).

Ces opérations, pilotées par le Parquet et limitées dans le temps, concentrent pendant quelques semaines l'action de la gendarmerie, de la police municipale, des bailleurs, des

services sociaux et de la mairie sur un phénomène précis : trafics, cambriolages en série ou incivilités récurrentes.

Le premier GLTD, lancé en 2021 sur la sécurité des quartiers, a servi de modèle, et a été réactivé en 2023, ciblant la délinquance des mineurs.

EN BREF

» Suite au dernier GLTD :

- **25 %** d'atteintes aux biens,
- **58 %** de cambriolages et
- **32 %** d'incivilités.

» Signature en 2015, puis en 2024, d'une convention de coordination entre le maire de Senlis et le préfet de l'Oise qui renforce la collaboration entre la gendarmerie nationale et la police municipale.

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

Présidé par le maire, en sa qualité de 1^{ère} Vice-présidente de la CCSSO, il réunit 26 partenaires (Sous-préfecture, bailleurs sociaux, Éducation nationale, représentants du Parquet et des forces de l'ordre) et construit chaque année un plan d'action partagé : lutte contre les violences intrafamiliales, prévention des addictions, sensibilisation au cyberharcèlement, santé mentale des jeunes.

Une sécurité routière accrue

- **Sur-éclairage des passages piétons** dangereux, parmi lesquels : boulevard Pasteur, cours Thoré-Montmorency au niveau des écoles, cours Boutteville, boulevard du Montauban, rue de la République, rue de l'Argillère, rue de La Chapelle...

- **Sonorisation des feux tricolores** place de l'Obélisque ainsi que du carrefour de l'avenue Foch et de l'avenue Joffre, dans le cadre de la sécurisation de la circulation des personnes malvoyantes.
- **Réaménagement de la circulation piétonnière** : réalisation de passerelles (rue du Moulin Saint-Rieul, rue du Moulin de Gué de Pont, rue du Pont de Pierre) permettant une circulation piétonnière sécurisée, réaménagement de la circulation piétonnière devant l'école maternelle Orion, sécurisation du passage piétons avenue Foch, circulation alternée rue du Moulin Saint-Rieul...
- **Installation de radars pédagogiques** à chaque entrée de ville et dans certaines rues.

FOCUS SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE : LES INVESTISSEMENTS MASSIFS POUR L'EAU

D'importants investissements ont été réalisés ces dernières années par la Ville pour rendre l'eau d'alimentation distribuée à Senlis conforme **aux nouvelles valeurs de qualité fixées par les autorités sanitaires**.

» Des travaux de traitement de l'eau de captage Bon Secour 2, par l'intermédiaire d'une connexion à l'unité de traitement de charbon actif de Bon Secour 1 ont été faits en 2023. Ces forages affichent des valeurs inférieures à la limite de qualité de 0,1 µg/l depuis la réception des travaux l'été dernier.

» Des travaux de construction d'une unité de traitement de charbon actif en grain pour le forage d'Aumont sont en cours pour une fin de travaux prévue en septembre 2025.

UNE OFFRE DE STATIONNEMENT ÉTENDUE

Les poches de stationnement

Les travaux pour le réaménagement des parkings du Cours Thoré-Montmorency ont porté le nombre de places de stationnement à **96**, pouvant aller **jusqu'à 140 places les jours d'affluence** en ouvrant la partie centrale. Des plantations ont été réalisées afin de regarnir la trame d'arbres qui s'était considérablement éclaircie au cours des dernières décennies.

De l'autre côté du cours, le parking du Cerf (dit parking

de l'ancienne gendarmerie) a bénéficié d'une rénovation. Pour répondre aux demandes des Senlisiens, les places ont été retracées afin d'être plus larges.

La réforme de la politique de stationnement

La Ville de Senlis a mis en place, depuis le 13 janvier 2025, plusieurs évolutions visant à **améliorer les conditions du stationnement** : fluidifier la circulation et libérer davantage de places pour les visiteurs et les clients des commerces,

tout en tenant compte des besoins des riverains et des professionnels.

- **Pas d'augmentation de tarification** : le coût est fixé à 1,20 € de l'heure en zone verte et 1,50 € de l'heure en zone rouge. Ces tarifs restent bien inférieurs à ceux pratiqués dans de nombreuses autres communes.
- **1 heure gratuite** (au lieu de 15 mn précédemment) en zone rouge comme en zone verte

A SAVOIR

- **Abonnement à 20€ par mois** pour les habitants des rues payantes (dégressif à 200€ par an), valable dans les zones vertes ou au parking de la Gare.
- **Abonnement à 20 € par mois** pour les professionnels dans

le parking de la Gare.

- **Abonnement à 5 €** à la journée pour les résidents



flowbird.

INDIGO
neo

» **75 %**
des places
de stationnement
restent gratuites,
notamment
sur les principaux parkings
tels que les cours Thoré
et Boutteville, le Cerf
(ancienne gendarmerie),
les Arènes ou encore
le Tribunal...



DE NOUVEAUX ESPACES VERTS PARTAGÉS

En décembre 2024, Senlis a maintenu sa quatrième fleur dans le cadre du label Ville et Villages Fleuris, reflétant **l'engagement constant de la ville** pour la préservation et la valorisation de son environnement.

- **Valorisation du parc écologique** afin d'en faire un lieu pédagogique et de biodiversité (réfection d'une entrée et d'un observatoire, nouveaux règlement et signalétiques, dont celle « à hauteur d'enfants » en cours d'élaboration)
- **Plantations de fruitiers en partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR)** sur 4 sites en 2024 aux Fours à Chaux, Square des Noisetiers, pelouse de la Gâtelière, Villevert
- **Implantation de bacs potagers à Villevert** (rue du Moulin St Rieul et sur les rives de l'Aunette)
- **Plantations** à l'école

maternelle Beauval et à l'école élémentaire de l'Argilière.

- **Citerne de récupération** à Beauval pour la gestion des eaux pluviales

Dans le cadre du plan de gestion arboré :

- **Plantation d'arbres dans toute la ville** : place Jean-Davidsen, place des Arènes, avenue de Creil, place du Valois, cours Pasteur, Maison des Loisirs, Avenue du Général de Gaulle
- **Fleurissement** du rond-point de Brichebay
- **Création de massifs** en pied d'immeubles à Bon Secours, abords de l'église Saint Pierre,

impasse du Tour-de-Ville et devant la Poste, haie bocagère à Villemétrie.

- **Réfection complète du parc de l'Évêché.**

FOCUS SUR DES ESPACES VERTS DE PLUS EN PLUS ÉTENDUS ET TRAVAILLÉS

» **100 ha d'espaces verts**, dont 10 ha d'un seul tenant avec le Parc écologique

» **9 500 m² de massifs** en vivaces, contre 1500 m² en 2013

» **Plus de 5 500 arbres**

» **1 100 m² de massifs fleuris** et rosiers

» **7 000 m² de massifs** plantés en vivaces et graminées créés depuis 2012

» **20 ha de gestion raisonnée** et extensive

UNE MUNICIPALITÉ PROCHE DE CHAQUE QUARTIER



UN DIALOGUÉ RENFORCÉ AVEC LES SENLISIENS

Plus de 20 déambulations dans tous les quartiers, en présence des associations de quartier et des services municipaux, ainsi que 27 réunions publiques de quartier, ont été organisées sur le mandat pour échanger et identifier au plus près les besoins des habitants.

Une trentaine de temps d'échange élargis à tous les Senlisiens ont également lieu, sur des thématiques susceptibles de les intéresser (logement, sécurité, stationnement, voirie et assainissement...) afin de favoriser la concertation.

49 conseils de quartier se sont tenus depuis 2022. Ils exercent un rôle de transmission entre

les habitants et les instances élues, et sont à l'initiative de nombreuses réalisations (boîtes à livre, organisation de cafés citoyens, mise en place de cours de sport pour les jeunes l'été, installation de jardins partagés...)

Le maire et ses adjoints reçoivent chaque semaine les Senlisiens pendant leurs permanences.

L'application de la Ville, créée en 2021, a contribué à mieux répondre aux attentes des Senlisiens et des visiteurs. Elle permet de signaler toute anomalie constatée sur la voie publique et les équipements, afin d'améliorer la rapidité du traitement des demandes.

PRÊTER ATTENTION À TOUS

Jeunesse

La municipalité mène tout au long de l'année de nombreux travaux d'entretien et de modernisation de ses équipements scolaires et sportifs. La transition énergétique est au cœur des rénovations programmées, en ciblant les sites énergivores.

Près de **1,5 million d'euros** investis sur le mandat :

- **Opérations d'envergure** dans les gymnases Carlier, Brichebay et Hugues Capet, dans lesquels des travaux d'amélioration thermique ont permis de conjuguer **transition énergétique et confort d'usage**.
- Interventions ciblées menées dans les écoles pour réduire leur consommation énergétique : passage à l'éclairage LED, isolation des combles, remplacement des chaudières.

Liste de travaux effectués (non exhaustive) :

ORION

- Réfection de la couverture
- Création de faux plafonds
- Rénovation de la salle de motricité
- Relamping LED
- Remplacement de menuiseries pour 2 classes

ANNE DE KIEV

- Réfection des sanitaires
- Installation d'une chaudière à condensation à l'école élémentaire Anne de Kiev
- Isolation des combles (maternelle et primaire)
- Relamping LED
- Création d'un parcours de motricité

SÉRAPHINE LOUIS

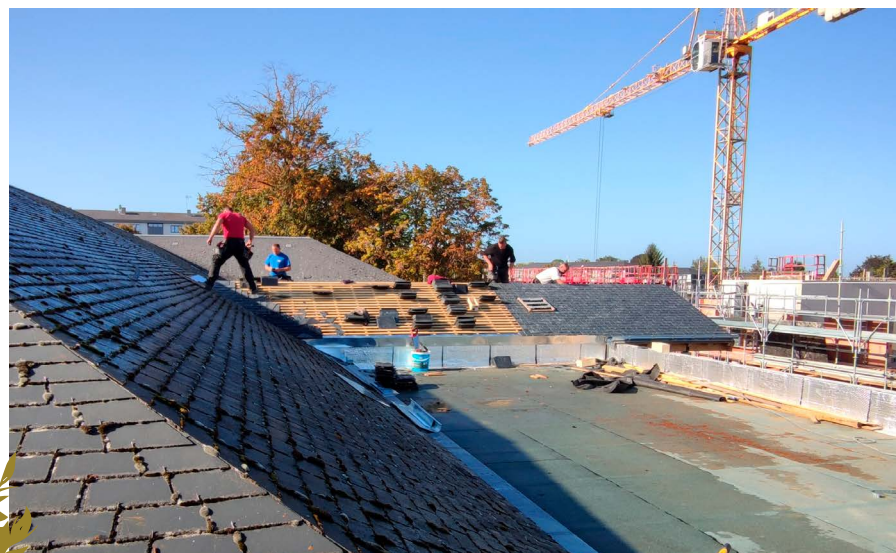
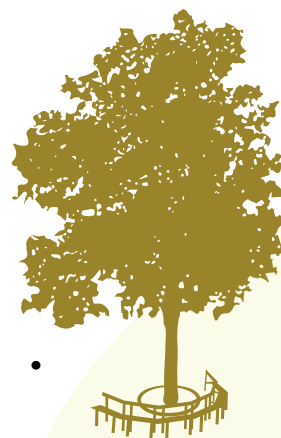
- Réfection de la couverture
- Réfection de l'ensemble des

menuiseries

- Aménagement de nouvelles classes
- Travaux d'accessibilité PMR
- Relamping LED

ARGILIERE

- Travaux de couverture et d'isolation des combles
- Réfection des sanitaires
- Remplacement de menuiseries pour 2 entrées



Réfection du toit de l'école Beauval

BEAUVAL

- Extension de l'école pour création d'une cantine scolaire
- Remplacement des menuiseries sur la partie existante
- Remplacement Aire de jeux

BRICHEBAY

- Traitement de l'étanchéité des toits terrasse
- Rénovation des faux plafonds et relamping LED
- Travaux de clôture pour sécurisation VIGIPIRATE

FOCUS PISCINE

» Les travaux de la **piscine intercommunale**, située à Senlis, commenceront en 2026, pour une **livraison de l'équipement en 2027**.

Espace intérieur : bassin 25 mètres 6 couloirs, bassin d'apprentissage, pataugeoire, splash pad (jeux d'eau) et un espace bien être (sauna hammam).

En extérieur : bassin, pataugeoire et splash pad.



Rue aux enfants

L'attention portée à la jeunesse se traduit aussi dans les **contenus éducatifs et les démarches citoyennes** :

- **Obtention du label « Ville Amie des Enfants »**, symbole de l'engagement municipal en faveur des droits et du bien-être des jeunes.



- **Mise en œuvre du Passeport du Civisme**, une première dans l'Oise, avec 300

passesports distribués chaque année aux élèves de CM2. Ce dispositif permet aux enfants de découvrir les valeurs républicaines, les institutions, la solidarité, ou encore les risques liés à Internet.

- **Rue aux Enfants** : dans le cadre du label *Ville Amie des Enfants*, ce sont des demies-journées consacrées aux enfants pendant lesquelles

des rues de Senlis sont fermées à la circulation (jeux géants, ateliers créatifs et contes...).

- **Animations par le service jeunesse** : chaque dernier mercredi du mois (hors vacances d'été), le service « Jeunesse » de la mairie organise des animations pour les jeunes.

BIEN VIEILLIR À SENLIS

À Senlis, **le bien-être des aînés est une priorité.**

La municipalité s'est engagée tout au long du mandat pour renforcer les services, améliorer les lieux de vie, et proposer des temps de convivialité adaptés aux attentes de chacun.

- **1 900 seniors bénéficient chaque année** d'un colis ou du repas des aînés organisé à leur attention.
- Depuis septembre 2023, **le restaurant municipal du Valois** accueille les convives dans un cadre moderne, chaleureux et accessible.
- Le **Salon des seniors**, installé à l'espace Saint-Pierre, continue d'informer et de sensibiliser le public autour du « bien vieillir ».
- Un **guide des seniors** a été conçu par la Ville afin d'y concentrer toutes les informations utiles.
- La Ville a signé la **charte « Ville aidante Alzheimer »**



dès 2020 et soutient les ateliers de **sophrologie mensuels** organisés à la résidence Thomas Couture.

- Cette même résidence a vu **la rénovation de plusieurs logements**, ainsi que la **création d'un espace bien-être** dédié aux soins à la personne (coiffure, kiné, pédicure...).
- L'association du **Bel Âge** a été installée dans de **nouveaux locaux adaptés** sur le site des **3 Arches**, avec une salle d'activité et deux bureaux.
- En parallèle, de **nombreuses animations et sorties** sont proposées tout au long de l'année : voyages, thés dansants, ateliers thématiques ou encore actions de prévention santé.

FOCUS SUR L'HÔPITAL DE SENLIS

Aux côtés des élus du sud de l'Oise, Pascale Loiseleur, Vice-présidente du conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO), se mobilise en continu auprès de toutes les autorités sanitaires (Agence Régionale de Santé, ministère de la Santé...) afin de plaider en faveur du maintien d'une offre de soins de qualité à Senlis.

» Reprise des activités du SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) de Senlis depuis le 12 novembre 2024, après plusieurs années d'interruption.

» Réouverture des urgences attendue d'ici la fin de l'année.

» Obtention par la maternité de niveau 3 du label « *Hôpital ami des bébés* ».

» Ouverture du centre médico-psychologique – centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et de l'hôpital de psychiatrie de jour à Senlis : nouvelle offre de santé dépendante du Centre Hospitalier Isarien (CHI) de Clermont



DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

DANS CHAQUE QUARTIER

La Ville consacre un important budget chaque année aux investissements de voirie avec un double objectif : **l'amélioration du cadre de vie** des Senlisiens, ainsi que l'équité de traitement entre tous les quartiers de Senlis afin qu'aucun d'entre eux ne soit négligé.

Quelques exemples de travaux dans les quartiers (liste non exhaustive, voir aussi la carte par quartiers pour plus d'informations) :

FOURS À CHAUX JARDINIERS – ORDENER

- Réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue des Jardiniers (voirie, travaux d'enfouissement des réseaux, renforcement du réseau d'eau potable et création d'un réseau de collecte des eaux pluviales, modernisation de l'éclairage public).
- Réfection de l'allée piétonne des Fours à Chaux et de la rue André Maginot.

CENTRE-VILLE

- Carrefour allée des Soupirs/ Collège A.M. Javouhey : installation de feux tricolores et aménagement du sens de circulation des bus.
- Réfection de l'allée des Soupirs, de la rue de la Montagne Saint-Aignan, de la rue de la contre-escarpe, et des pavés du centre-ville (en cours sur 2025).
- Travaux suite à l'effondrement Rue de Beauvais.
- Réfection du pavage pour l'accès au parking Rue des Bordeaux.

VILLEVERT

- Réfection de la chaussée de la rue Yves Carlier.
- Pose d'un double miroir rue du Moulin Saint-Tron / rue du

Clos de Villevert.

- Installation de priorité de circulation rue du Moulin Saint-Tron pour ralentir la vitesse et sécurisation des piétons (création d'un cheminement, installation de potelets).
- Réfection du mur du parc écologique.
- Travaux de restauration des rives de l'Aunette et de sa zone humide.
- Matérialisation de passages piétons allée des Marronniers / rue du Moulin Saint-Rieul.
- Réfection du trottoir rue Carnot.
- Travaux sur la rue du Haut de Villevert (Renforcement réseau eau potable, chemisage assainissement, enfouissement réseau et reprise de la voirie).
- Rénovation de la rue de la Double Haie, de la chaussée Route d'Aumont.
- Création de stationnements Chaussée et aménagement de la chaussée Pontpoint et des quais de bus.
- Parc écologique : installation de deux passerelles et de bacs pour jardinage collectif, nouvelle signalétique.

BON SECOURS

- Réfection des trottoirs et travaux d'assainissement rue

Notre-Dame de Bon Secours.

- Création d'une sente piétonne rue de la Forterelle en coopération avec Clésence, d'un passage piéton et sécurisation de la sortie allée de la Mare.
- Aménagement du quai de bus place du Valois et Malgenest.
- Travaux de voirie autour du centre commercial (rotonde) : réfection du parking, sécurisation des piétons.
- Opérations de voirie rue Valjauran et rue Vaussier.
- Rénovation du square de la Croix des Veneurs, du square de la Haute Pommeraie et du square du Champ Pivonnet.
- Rénovation du trottoir Chemin de Bon Secours.
- Installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales à l'école maternelle Beauval.

ÉCOQUARTIER - VILLEMÉTRIE LA BIGÜE

- Prolongation et requalification de la chaussée Brunehaut et de l'avenue Clémenceau, création d'un espace paysager en jonction avec la voie verte, réalisation d'un parvis de 2 000m² « Square Le Bouteiller » (avec jeux d'enfants, espace piéton sécurisé, terrasses



Travaux rue Notre-Dame de Bon Secours

en lien avec les espaces commerciaux créés en pied d'immeubles).

- Réfection du monument aux morts du square de Verdun.
- Réfection des trottoirs rue Albert 1^{er}, côté impair.
- Travaux sur la Nonette pour pallier les inondations des riverains en partenariat avec le SISN.
- Sécurisation du pont Jumel, rue du Vieux Chemin de Meaux.
- Remise en état du chemin de la Victoire.
- Pose d'un ralentisseur à Villemétrie

BRICHEBAY

- Réfection des trottoirs avenue de la Nonette, rue de Brichebay, rue de la Garenne Saint-Lazare
- Paysagement du rondpoint de Montale

- Rénovation de l'Avenue de Reims devant l'entrée du centre équestre
- Réaménagement et création d'un ralentisseur au carrefour du Quémiset
- Plantation d'arbres et de fruitiers au square des Noisetiers, création d'un terrain de boules.
- Clôture du parc rue Paul Rougé refaite.

VAL D'AUNETTE GÂTELIÈRE

- Réfection des trottoirs Rue du Chemin du Roy.
- Sécurisation des piétons aux abords de l'école Anne de Kiev.
- Campagne de plantation d'arbres devant l'école Anne de Kiev et place des Arènes.
- Pose d'un plateau ralentisseur à l'Avenue de Creil.
- Travaux d'éco-énergie dans les gymnases Yves Carlier et

Anne de Kiev.

- Plantation et fleurissement des espaces verts place Jean Davidsen.
- Mise en conformité du quai de bus Debussys.
- Plantation d'arbres fruitiers sur la pelouse de la Gâtelière.

A SAVOIR

Afin de réduire la « pollution invisible » liée aux mégots, la Ville travaille avec **TchaoMégot, entreprise innovante de l'Oise** : des cendriers de proximité sont installés d'abord autour de l'hôtel de ville et des terrasses, puis progressivement sur les axes à forte fréquentation. Les mégots collectés sont dépollués sans eau ni solvant, avant d'être recyclés en isolant thermique ou en rembourrage textile. Une solution locale, circulaire et concrète qui transforme un déchet polluant en ressource utile.

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS DANS CHAQUE QUARTIER

Mise en place du Plan de Sobriété Énergétique

Plan pluriannuel de rénovation des écoles et des voiries

100 caméras de vidéoprotection

VAL D'AUNETTE GÂTELIÈRE

- Création d'un plateau surélevé pour le ralentissement
- Plantation de fruitiers en partenariat avec le PNR et fleurissement des espaces verts
- Travaux école Orion et Anne de Kiev
- Travaux d'éco-énergie dans les gymnases Yves Carlier et Anne de Kiev
- Rénovation du city stade
- Création de 2 terrains de padel
- Rénovation du skate parc

BRICHEBAY

- Réaménagement carrefour du Quémiset
- Rénovation de trottoirs rue du Chemin du Roy
- Plantation d'arbres et de fruitiers en partenariat avec le PNR
- Création d'un terrain de boules
- Aire de jeux – Square des Chevreuils
- Travaux de sécurisation de l'école Brichebay
- Travaux gymnase Brichebay

VILLEVERT

- Réfection de voirie rue Carnot, rue du Haut de Villevert, avenue du Maréchal Joffre
- Aménagement pour la sécurisation des piétons rue du Moulin Saint Tron
- Rénovation de la chaussée route d'Aumont devant le Collège la Fontaine des prés
- Réalisation de purges Route d'Aumont
- Plantation de fruitiers en partenariat avec le PNR et installation de matériel pour jardinage collectif
- Parc écologique : passerelle, entrée et signalétique
- Stationnements et quais de bus à la chaussée de Pontpoint

CENTRE-VILLE

- Réfection allée des Soupirs
- Réalisation parking du Cerf & Poches de stationnement cours Thoré-Montmorency
- Réfection du pavage pour l'accès au parking rue des Bordeaux
- Sécurisation du château royal
- Restauration des remparts
- Plantation d'arbres et Création de massifs
- Réfection du parc de l'Évêché
- Rénovation énergétique à Séraphine Louis

BON SECOURS

- Réfection de la rue Notre-Dame de Bonsecours
- Réfection de la voirie de la Rotonde
- Opérations de voirie diverses de avenue George Clémenceau, chaussé Burnehaut, rue du Pied de Biche, Forterelle et Murget
- Cantine & agrandissement de l'école maternelle Beauval
- Rénovation énergétique de École élémentaire de l'Argillère
- Rénovation des jeux de la cour de l'école de l'Argillère
- Transformation des 2 blocs sanitaires
- Extension du réseau TUS aux portes de Senlis
- Travaux d'éco-énergie dans les gymnases
- Renovation du city stade

ÉCOQUARTIER VILLEMÉTRIE – LA BIGÜE ALBERT 1^{ER}

- Pôle d'Échange Multimodal
- Réfection trottoirs avenue Albert 1^{er}
- Réfection du monument aux mort et du square de verdun
- Aménagement aire de jeux dans la deuxième tranche écoquartier
- Sécurisation du Pont Jumel
- Ralentisseur à Villemétrie

FOURS À CHAUX ORDENER

- Travaux rue André Maginot
- Aménagement du square Fours à Chaux – Jeux pour enfants
- Plantation de fruitiers en partenariat avec le PNR
- Gradins du manège Ordener
- Création du parking Saint-Lazare

Obtention des 4 Fleurs Villes et Villages fleuris

Titre Unicef Ville Amie des Enfants

Action Cœur de Ville

LABELS OBTENUS
PAR LA VILLE DE SENLIS



TRIBUNES

Une certaine frénésie s'empare de l'équipe municipale à l'aube des vacances d'été: à 9 mois des élections municipales et avant le début officiel de la campagne électorale, elle veut s'offrir sur le compte du contribuable senlisien une campagne de pub XXL: une revue, papier glacé et photos couleurs à l'appui, nous explique tout ce qui a été réalisé pendant le mandat ou engagé . Plutôt engagé d'ailleurs car tous les gros projets restent à faire: le conservatoire de musique et de danse, le voyage aux temps des 1ers rois de France, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat rénovation urbaine du centre historique, le pôle d'échange multi modal et les voiries du quartier de la gare. C'est engagé mais très loin d'être finalisé et la mandature prochaine héritera de la facture.

Le centre aquatique en est à ses balbutiements, les gens du voyage sédentarisés sont toujours à l'entrée de Senlis sur un terrain insalubre et rien n'est prévu pour l'aire de grand passage (sauf son lieu d'implantation figé sur la révision du plan local d'urbanisme): ces dossiers « communauté de communes » sont la compétence et le responsabilité de vices présidents senlisiens.

Dans ce modèle d'autosatisfaction dont nous avons l'habitude, la municipalité a cru bon d'attribuer UNE

page aux élus du groupe « Senlis c'est vous » avec un délai de 4 jours pour fournir sa copie! Un petit remords après 5 ans de mépris des droits les plus élémentaires de l'opposition: accès limité à la mairie, pas de salle réservée à l'opposition, désinformation, défaut d'information (le tribunal administratif d'Amiens a donné raison au groupe Senlis c'est vous), mensonges récurrents.

De même, les conseils de quartier sont une véritable mascarade: les habitants pleins de bonne volonté ont vite sombré dans la désillusion devant le manque d'intérêt de ces réunions qui n'apportent le plus souvent aucune réponse à leur problème. Peut être, les grandes manœuvres auprès de certaines associations de la ville seront elles plus payantes?

Les 5 années du mandat pourraient expliquer le maigre bilan des actions finalisées compte tenu des durées d'étude mais notre édile est aux commandes depuis bientôt 15 années.

A l'actif de la municipalité: le stade de rugby, le terrain de foot synthétique, la cantine de l'école Beauval et la crèche les jardins Brunehaut mais, dont la gestion est confiée à Maison bleue pour une meilleure rentabilité financière au détriment de la qualité de l'accueil des nourrissons et des conditions de travail du personnel qui ne sont pas les préoccupations premières de la municipalité. L'équipe « Senlis c'est vous » s'est toujours positionnée pour une gestion municipale des structures petite enfance.

La politique innovante en matière de circulation et de stationnement est un fiasco total: dans tous les quartiers; des routes et des voiries défoncées, des routes rénovées mais

Seulement en partie, des parkings qui n'en finissent pas d'être finis tant ils sont mal conçus, un parking public sous terrain déserté, la place saint frambourg en plein cœur historique à l'abandon depuis 18 mois, une expérience de Senlis piéton mal gérée, une levée de boucliers lors de la mise en place de la délégation de gestion du stationnement payant à une entreprise privée qui sera à terme étendue et d'un tarif résident pour le centre ville.

Les travaux d'ampleur de voirie et de réseaux réalisés, ont lieu uniquement dans les sites ou les promoteurs immobiliers bétonnent (quartier de la gare, rue de villevert), les autres quartiers sont laissés à l'abandon.

Presque 10 millions d'euros seront consacrés au pôle multi modal devant la gare, l'avenue Clemenceau et le parvis du silo utilisant les matériaux les plus nobles; tous les autres quartiers ne bénéficient que de quelques reliquats de budget diffus (moins d' 1 million d'euros).

Les bâtiments municipaux, les écoles et les équipements publics sont laissés eux aussi à l'abandon. Le vélodrome, le gymnase Yves Carlier, le gymnase de brichebay sont vieillissants voire dangereux.

Le Castrum qui est le cœur historique de la ville est délaissée. On dit souvent « chantilly c'est le château, Senlis c'est la cathédrale » aucun travaux d'ampleur n'a été fait à la cathédrale ces 15 dernières années au point qu'on parle actuellement de travaux d'urgence le vermandois, l'impasse Baume sont dans un état de délabrement avancé. La manne financière d'action cœur de ville (5 milliards répartis sur 222 villes) a été quasiment intégralement dédiée aux logements sociaux de 2018 à 2023. Heureusement, une prolongation de cette action devrait permettre de cibler enfin les indispensables rénovations de nos bâtiments historiques qui font la fierté de nos habitants et l'attractivité touristique de la ville. Encore, faudra t il faire les bons choix dans le cadre du voyage aux temps des premiers rois de France !

Le quartier Ordener qui devait être un modèle de réhabilitation innovante consacré au bio mimétisme avec de l'enseignement, de la recherche, des démonstrateurs, des logements pour les chercheurs, les enseignants et les étudiants peine à trouver un modèle de cohérence. Au fur et à mesure des opportunités, on y installe des logements sociaux, des entreprises, le conservatoire de musique et de danse et beaucoup de bâtiments restent à l'abandon depuis 15 ans. Aucun business plan alternatif n'a été présenté.

Le développement économique de la ville s'est largement déplacé sur la zone des rouliers avec l'implantation de Amazon qui n'est sûrement pas un modèle de développement durable comme notre édile veut nous en persuader. L'extension prochaine de cette zone va nécessiter une extrême vigilance. Des emplois certes mais qui ne remplacent

pas ceux d'office dépôt qui était le plus gros employeur de la ville avec l'hôpital.

La santé est une préoccupation forte des français. Tous les hôpitaux et clinique privée du sud de l'Oise ont su se battre, obtenir des financements publics, y compris au dépend de l'hôpital de Senlis dont on fête cette année le 1000 ieme anniversaire, pour garder un parcours de soins cohérent et un panel de spécialités complémentaires. Senlis était une ville attractive pour tout le sud est de l'Oise dans le domaine de la santé. 10 services majeurs sont fermés depuis 2012 ainsi que la clinique saint joseph; l'hôpital devient une coquille de plus en plus vide avec quelques lots de consolation à l'approche des élections municipales. Apporter un service public de sante dans notre ville n'est pas une priorité pour notre maire comme ça peut l'être pour d'innombrables élus sensibles à la détresse et aux demandes pressantes de leurs administrés.

Les 2 priorités de notre maire c'est augmenter

la population (22 millions de subvention de l'action cœur de ville ont été très vite attribués aux bailleurs sociaux). Plus de 1000 logements ont été construits depuis 6 ans, tout en fermant des écoles, la piscine d'été, en négligeant les équipements et en reniant les problèmes de circulation, de qualité de l'eau et d'aide sociale.

La 2 eme priorité: ne pas augmenter les impôts, ce qui est faux, chaque propriétaire a pu le constater. Le TUS est financé par les entreprises. La dette par habitant baisse au prix de projets non réalisés (le centre technique municipal par exemple) ou de projets systématiquement reportés d'une année sur l'autre et à l'augmentation de la population.

Si les nouveaux arrivants sont émerveillés, à juste titre, par la beauté de la ville et son environnement naturel qui contrastent avec les communes dont ils sont issus, les anciens constatent une dégradation de leur qualité de vie, un manque d'animation dans les quartiers « qui se meurent », un manque d'écoute et d'empathie, une insécurité croissante (peut être liée à l'extinction de l'éclairage nocturne?)

Après une forte augmentation de la délinquance en 2022/2023, on constate un léger mieux en 2024 mais le taux de vols et cambriolages de la ville reste préoccupant, supérieur à la moyenne de l'Oise.

Grace à une communication bien rodée, nul doute que l'équipe en place va nous prouver que « tout va bien dans le meilleur des mondes ».

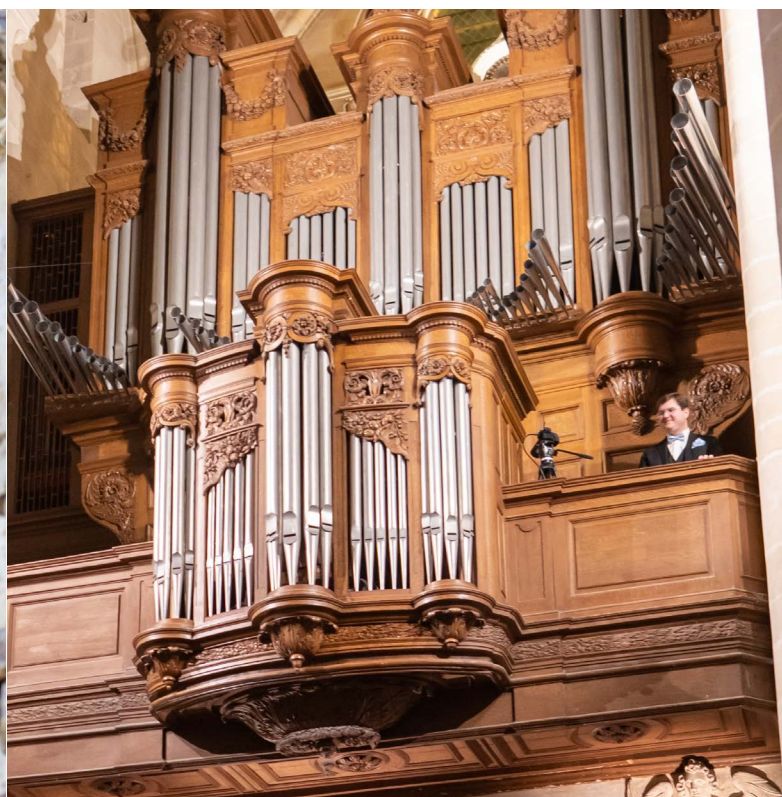
« Senlis c'est vous » vous souhaite de bonnes vacances.

Vous pouvez nous retrouver sur FB, ou sur le site senlisetvous.fr

Nous écrire Senlisetvous@gmail.com

Sandrine Aunos, Magalie Benoist, Damien Boulanger, Brigitte Drillon, Rémi Geoffroy, Véronique Pruvost Bitar, Sophie Reynal

VALORISER CE QUI FAIT NOTRE IDENTITÉ



UN PATRIMOINE PROTÉGÉ, RESTAURÉ, RÉVÉLÉ

Cathédrale

Les grandes orgues ont été intégralement restaurées (2019-2022). Elles n'avaient pas bénéficié de travaux aussi importants depuis plus de 150 ans.

Suite au diagnostic mené en 2024 avec le cabinet d'architectes T'KINT, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été élaboré à hauteur de 7 millions d'euros, à réaliser sur plusieurs années. Il comprend 7 phases de travaux, permettant

d'intervenir au titre de l'entretien et de la restauration patrimoniale de la cathédrale.

Travaux prévisionnels : travaux de couverture, restauration de maçonneries sur les façades et les arc-boutants / piliers, des clés pendantes, dévégétalisation totale, nettoyage racinaire avec traitement des joints, restauration des vitraux, mise en sécurité des tribunes par la mise en place de garde-corps, mise en conformité de la sécurité

incendie, ainsi que le traitement de l'étanchéité des terrasses.

En 2024, 189 000 euros ont été investis afin de la remettre en sécurité après l'incendie (réfection des installations électriques, suivie du nettoyage).

Les travaux d'urgence prévus en 2025 sur la cathédrale à hauteur de 60 000 euros concernent la dévégétalisation de la façade nord ainsi que le nettoyage des terrasses du 1^{er} niveau.

Portail occidental de la cathédrale : en 2020, la municipalité a pu faire retirer la bâche de protection très disgracieuse du portail Ouest. Son démontage est le résultat d'une étroite collaboration entre les services de la ville, la DRAC et l'ensemble des spécialistes impliqués. En contrepartie, un ensemble de 6 capteurs thermiques et hygrométriques, ainsi qu'une station météo, ont été positionnés sur les voussures du portail et mesurent en

continu l'impact des éléments naturels (température, hygrométrie, notamment pluie et ruissellements) sur les sculptures et les peintures polychromes.

Le Monument aux Morts du square de Verdun a été rénové.

Rempart du Montauban : les travaux de restauration pour reprendre des éléments de maçonnerie dégradés ont été réalisés.

Au château royal et sur le rempart gallo-romain, des interventions de sécurisation et d'accessibilité ont été lancées en 2024.

Les musées de la ville : en 2024, ce sont 121 000 euros qui ont été investis, notamment pour améliorer les conditions d'accueil du public et restaurer les tableaux des collections ou en acquérir de nouveaux.

UNE OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE ENRICHIE



Festival de Vidéomapping 2024

Une programmation étoffée

Salon du Livre, initié en 2022 ; Journées européennes du Patrimoine ; Fête de la Musique ; Vidéo-Mapping Festival ; Senlis fait son théâtre ; Senlis mène la danse ; Salon du Jardin ; Lézards d'été ; expositions « Senlis un artiste » ; marché de Noël ; Exposition « 39-45 » sur la vie

quotidienne des Senlisiens ; organisée avec la Mémoire senlisienne dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération ; soutien de 80 associations culturelles ou de loisirs

EN CHIFFRES

» **15 000 visiteurs** lors des Journées européennes du patrimoine,

» **10 000 visiteurs** sur le week-end de la foire médiévale,

» **15 000 spectateurs** au cours des 2 éditions du vidéo-mapping,

» **15 000 visiteurs** à la fête de la musique,

» **25 000 spectateurs** toutes manifestations culturelles confondues (salon du livre inclus)

» **48 000 personnes** personnes accueillies à la bibliothèque par an

» Plus de **16 250 visiteurs** dans les Musées



Urban Trail 2025

Encourager la pratique sportive

Organisation de Senlis Trail Urbain avec le club Xtrem Challenges, cérémonie des récompenses sportives et du trophée du club sportif de l'année, prévention et lutte contre les noyades pour les 4/6 ans avec la mise en place des classes bleues, lancement du dispositif « J'apprends à nager », animations dans les quartiers « Terre de Jeux » en 2024 (Jeux Olympiques) et partenariat avec les commerçants, par exemple pour la Coupe du Monde de Rugby.

Sans oublier les travaux d'éco-énergie dans les gymnases (par exemple Yves Carlier, Brichebay, Anne de Kiev), la rénovation des city stade du Val d'Aunette et de Bon Secours, du skate-park, la création de deux terrains de padel dans le complexe sportif Yves Carlier...

EN CHIFFRES

» **3 200 Senlisiens licenciés**
dans un club sportif

» **40 associations sportives**

» **40 grandes manifestations**

» Plus de **100 stages sportifs**

» Plus de **250 compétitions**
et matchs

» **5 800 adhérents**
dont 3 000 Senlisiens

» **2 900 adhérents**
de moins de 18 ans

Senlis ne se contente pas de conserver son patrimoine : **elle l'anime, le raconte et en fait la porte d'entrée privilégiée d'une politique culturelle** résolument ouverte à tous.

« Voyage au Temps des Premiers Rois de France »

Depuis 2020, la ville développe un projet patrimonial, culturel et touristique, « Voyage au temps des premiers rois de France », en partenariat avec :

- l'Office de tourisme,
- les services de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle),
- l'association de la Sauvegarde,
- la CCSSO,
- le Parc Naturel Régional,
- le Fonds de dotation patrimoine de Senlis,
- la Fondation du patrimoine,
- la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis.

Par les travaux de restauration puis de valorisation qu'il implique, **ce projet contribue à transmettre ce patrimoine unique aux générations futures.**

Les objectifs du projet :

- » **Valoriser** les sites historiques et emblématiques de la Ville de Senlis.
- » **Développer** un parcours de visite, de découverte historique et patrimonial pour les habitants et les touristes.
- » **Faire rayonner** le patrimoine de la ville au national et à

l'international et renforcer l'attractivité territoriale.

» **Développer un projet fédérateur** et exemplaire auprès des acteurs du territoire.

LES PHASES DE TRAVAUX

Plusieurs phases de travaux doivent être mises en oeuvre pour sécuriser les ouvrages et assurer la pérennité du château puis sa mise en valeur.

PHASE 1 restauration et valorisation, à travers un spectacle immersif, de la cave du musée de la Vénérie.

PHASE 2 consolidation totale du château royal et restitution du chemin de ronde.

PHASE 3 préservation de l'important donjon de plan carré qui réutilise en assise des blocs de pierre antiques.

PHASE 4 mise en valeur des appartements du roi.

Projection du futur spectacle immersif de la cave de la Vénérie

